



Bâtir la version future du CMFC

Lawrence C. Loh MD MPH CCFP FCFP FRCPC FACPM, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CHEF DE LA DIRECTION

Le mois prochain, je fêterai mon premier anniversaire en tant que directeur général et chef de la direction du CMFC. Mon inspiration quant à notre travail collectif n'a fait que grandir depuis le début de mon mandat.

J'ai été témoin du travail sans relâche de l'équipe du CMFC pour mettre à jour un nouveau plan stratégique audacieux; écouter, apprendre, aller à la rencontre de nos membres, et plaider auprès des politiciens pour du soutien dans la crise que traversent les médecins de famille. Dans mes conversations avec les leaders de comités, de sections et de groupes d'intérêt des membres, j'ai pu constater que nous avons un objectif commun : faire avancer la spécialité de médecine de famille (MF) et nous assurer que le travail des médecins de famille est reconnu et soutenu, parce que *la MF en vaut la peine*. J'ai été frappé par la diversité et la passion des leaders et des membres quant à la façon de faire progresser nos intérêts communs. Ne vous y trompez pas : cette abondance d'idées est un atout, mais nous devons être réalistes quant à nos ressources, en particulier le déficit du Collège, dans nos choix, par exemple, soutenir nos membres en maintenant un gel des droits d'adhésion depuis 2017. En fin de compte, nous devons garder nos membres et leurs besoins au cœur de tout ce que nous faisons.

Le travail du CMFC remplit généralement deux fonctions principales : 1) le CMFC établit les normes de formation, de certification et de développement professionnel continu (DPC); et 2) il répond aux besoins des membres et les défend. Ces deux fonctions sont cruciales pour soutenir notre présent et notre avenir et protéger la profession. Prenons notre initiative de transformer la formation aujourd'hui, et d'assurer l'intégrité de la profession à l'avenir. En maintenant des normes curriculaires robustes, nous montrons au public qu'un médecin de famille qui détient la certification du CMFC répond à des normes d'excellence et possède des connaissances pertinentes pour la pratique. La désignation du CMFC démontre ce niveau de réalisation. Ajoutons que Mainpro+ va lui aussi être mis à jour : les membres du CMFC pourront ainsi obtenir, inscrire et tenir compte de leurs crédits de DPC en participant à des activités pédagogiques qui leur permettent de fournir des soins de grande qualité.


En publiant notre « Ordonnance pour les soins primaires »¹ et en présentant aux décideurs les solutions qui s'y trouvent, nous nous faisons le porte-parole de nos 43 000 membres afin que tous les médecins de famille du Canada puissent recevoir le soutien et la rémunération nécessaires pour réformer ce milieu de pratique difficile et s'y épanouir.

Au cours des 12 derniers mois, j'ai réalisé que le CMFC doit s'assurer que nos premiers points de contact répondent aux besoins des membres. La crise que traversent les médecins de famille nous a rappelé l'importance d'un bon fonctionnement. À l'interne, nous pouvons améliorer la façon dont nous répondons aux besoins de nos membres en optimisant nos fonctions de gouvernance et d'administration, en rendant les flux de travail organisationnel plus efficaces, et en continuant à adhérer à la justice sociale, à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans toutes les activités du Collège. Ce faisant, nous réaffirmerons notre engagement envers l'excellence des services et la bonne gestion des ressources tout en continuant à répondre aux besoins des membres.

C'est pourquoi le CA du CMFC a approuvé, conformément à ma recommandation, le lancement d'un examen complet de la gouvernance afin de bâtir la version future du CMFC. Cet examen a pour but de formuler des recommandations sur ce que serait une organisation optimale pour que nos membres puissent bénéficier d'un organisme encore plus rigoureux et efficace.

Lors de l'Assemblée annuelle des membres qui aura lieu en novembre, nous présenterons le travail que nous avons effectué pour optimiser et simplifier le fonctionnement du CMFC depuis le report de l'augmentation des droits d'adhésion en novembre dernier. Cet examen est l'occasion d'effectuer une analyse complète—du CA jusqu'aux catégories de membres en passant par les comités et les sections provinciales. Nous pourrions alors déterminer comment mieux coordonner nos opérations et nos flux de travail pour renforcer les diverses voix des leaders de la MF partout au Canada.

Nous devons non seulement plaider à l'externe, mais aussi bâtir notre structure interne ensemble. Les outils de travail modernes dont les technologies virtuelles offrent de nombreuses occasions de fonctionner différemment et d'éliminer les obstacles inutiles à l'administration et à la gouvernance, qui peuvent fragmenter et entraîner des conflits. Grâce à ces améliorations, le CMFC pourra se ressourcer rapidement pour diriger et prendre des mesures au nom des membres.

Voici le message important que j'espère transmettre : notre travail doit se poursuivre au-delà de nos efforts de transformation de la formation et de la pratique; il commence chez nous, en nous assurant que le soutien des membres est au cœur de notre travail et que les ressources du CMFC sont gérées de façon efficace. 

Can Fam Physician 2023;69:586 (ang), 585 (fr). DOI: 10.46747/cfp.6908585